

- Pour diffusion immédiate

Élections partielles de l'Assemblée communautaire francsaskoise le 7 septembre 2016 Une période de mises en candidature est ouverte

Regina, le 31 mai 2016 – La période de mises en candidature des élections partielles de l'Assemblée communautaire francsaskoise (ACF) est lancée. Les francophones des districts électoraux de Saskatoon, Bellevue et Battleford seront appelés aux urnes le 7 septembre prochain pour élire leur membre de l'Assemblée des députés communautaires (ADC). Les députées et députés communautaires forment l'instance décisionnelle de l'ACF.

Les membres de l'Assemblée des députés communautaires déterminent les politiques et stratégies à mettre en œuvre pour assurer le développement de la communauté francsaskoise. Pour soumettre sa candidature, le formulaire prévu à cette fin (le Formulaire C) doit être dûment rempli et soumis aux personnes chargées de ces élections avant le 28 juillet 2016. Les personnes désirant se présenter à un des postes de députées / députés communautaires sont invitées à soumettre leur candidature à la direction de scrutin de leur district électoral.

Le Formulaire C, la description des districts électoraux et la nouvelle carte électorale sont disponibles sur le site internet de l'ACF www.fransaskois.sk.ca et auprès des directions de scrutin dans les centres communautaires francophones. Les directions de scrutin sont : Eric Lefol à Saskatoon, Pauline Gaudet à Bellevue et Claude Desnoyers à North Battleford. La coordination des élections partielles sera assurée par la directrice générale des élections, Francine Proulx-Kenzle, (306) 533-3965 fproulxkenzle@gmail.com.

Rappelons que lors des élections générales de 2014, la durée des mandats est passée de 2 à 4 ans et que les frontières de certains districts électoraux ont connu de légères modifications. La durée des mandats touchés par cette élection partielle se terminera en novembre 2018, date de la prochaine élection générale.

L'Assemblée communautaire francsaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté francsaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Source :
Marc Masson
Directeur des communications
Assemblée communautaire francsaskoise
Téléphone : (306) 924-8532
Courriel : marc.masson@fransaskois.sk.ca